



Société de protection
des forêts contre
les insectes et maladies

Pour diffusion immédiate

220 500 HECTARES DE FORÊT SERONT TRAITÉS PAR LA SOPFIM

Québec, le 24 mai 2016 - La Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) protégera cet été 220 500 hectares de forêt infestée de tordeuses des bourgeons de l'épinette (TBE). C'est-à-dire qu'un programme de protection des forêts contre la TBE a été établi pour la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. En effet, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, pour un total de 212 700 hectares, et le ministre de Développement économique Canada, pour un total de 7 700 hectares, ont demandé à la SOPFIM de préparer un plan d'intervention pour les secteurs admissibles les plus infestés. Il est à noter que le plan d'intervention fédéral vise des forêts aménagées ne faisant pas partie du programme régulier financé par le gouvernement provincial et l'industrie forestière du Québec.

Pour ce qui est de la Côte-Nord, environ 66 000 hectares seront traités, répartis entre Forestville et Port-Cartier. Dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les 32 000 hectares à protéger se trouvent dans les MRC de Maria-Chapdelaine, de Lac-Saint-Jean-Est et du Fjord-du-Saguenay, alors qu'au Bas-Saint-Laurent, 105 000 hectares et, finalement en Gaspésie, 17 000 hectares seront traités. Il y aura au total sept bases d'opération : Forestville, Baie-Comeau, Dolbeau, Saint-Honoré, Mont-Joli, Rimouski et Sainte-Anne-des-Monts.

Les pulvérisations aériennes auront lieu au courant du mois de juin. Seul l'insecticide biologique *Bacillus thuringiensis*, variété *kurstaki*, communément appelé *Btk*, sera utilisé au cours de ce programme. Toutes les études scientifiques révèlent que le *Btk* est sécuritaire pour la santé humaine, les animaux, la végétation et l'environnement. De plus, il est homologué par Santé Canada.

Rappelons que la SOPFIM réalise des pulvérisations aériennes contre la TBE depuis 2009 sur la Côte-Nord, depuis 2010 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, depuis 2014 au Bas-Saint-Laurent et finalement depuis 2015 dans la région de la Gaspésie. L'équipe de la SOPFIM a comme objectif de maintenir en santé les aires admissibles infestées le temps que l'épidémie passe.

... 2

Si petite soit-elle, la TBE est l'insecte ravageur le plus destructeur des forêts de conifères du Québec. Ce ravageur forestier mange les nouvelles pousses des sapins et des épinettes. Lorsqu'il y a une épidémie, les arbres deviennent rouges au courant de l'été et perdent leurs aiguilles par la suite. L'objectif du programme de protection n'est pas d'éliminer cet insecte, mais plutôt de réduire les populations, de manière à protéger au moins 50 % du feuillage annuel. Si les arbres ne sont pas protégés lorsqu'il y a une épidémie, ils risquent fortement de mourir après quatre ou cinq années de dommages sévères.

Les personnes qui aimeraient en savoir davantage sur les projets de la SOPFIM peuvent consulter le site Internet www.sopfim.qc.ca, nous contacter par courriel à l'adresse sopfim@sopfim.qc.ca ou par téléphone au 1 877 224-3381.

La SOPFIM est un organisme privé à but non lucratif, administré conjointement par le gouvernement et l'industrie forestière du Québec. Seul organisme reconnu dans la lutte biologique contre les ravageurs forestiers au Québec, la SOPFIM a pour mission d'offrir des services spécialisés de lutte contre les insectes qui menacent les forêts, l'agriculture et la santé humaine.

– 30 –

Source : Isabelle Lapointe
Responsable des ressources humaines et des communications
Téléphone : 418 681-3381 poste 266
Ligne sans frais : 1 877 224-3381 poste 266